

CÔTE D'IVOIRE

Léa Vicky Magne Domgho, Sékou Dombia et Gert-Jan Stads

Tendances clés

- ▶ Ces dernières années, on note une nette amélioration des effectifs comme des niveaux de qualification des chercheurs agricoles ivoiriens, tant dans le secteur gouvernemental qu'au sein de l'enseignement supérieur. Entre 2012 et 2016, la capacité de recherche agricole nationale s'est renforcée d'environ 80 scientifiques diplômés en doctorat (ÉTP).
- ▶ Néanmoins, la courbe des dépenses de recherche agricole de la dernière décennie affiche une tendance à la stagnation. En 2016, le pays n'a investi que 0,50% de son PIBA dans la recherche agricole.
- ▶ Comparé aux systèmes de recherche agronomique de la plupart des pays ouest-africains, celui de la Côte d'Ivoire dispose d'infrastructures plus avancées; produit plus de publications et de nouvelles variétés; et entretient de meilleurs liens avec la vulgarisation.

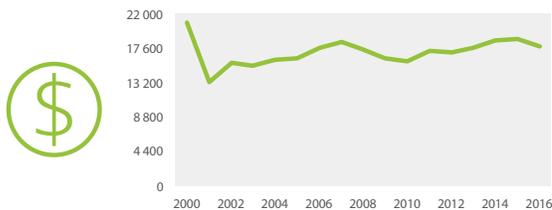
Observations

- ▶ Le CNRA étant un organisme semi-privé, son financement reposait à l'origine sur une structure de partage: des apports publics à hauteur de 40% et des fonds privés à hauteur de 60% (générés par le biais du FIRCA). Toutefois, au fil du temps, la contribution du gouvernement s'est sensiblement amoindrie, rendant difficile la continuation des programmes de recherche.
- ▶ Le FIRCA est un mécanisme de financement unique en ce qu'il favorise la conduite de recherches axées sur la demande et qu'il réduit l'impact de pressions externes. De plus, son système de solidarité garantit une disponibilité de fonds de recherche pour les filières au sein desquelles les cotisations ne génèrent pas les montants requis (principalement les cultures vivrières).

Développements politiques

- ▶ Le Plan de développement national (2016–2020) et le Plan national d'investissement agricole (2018–2025) reconnaissent le potentiel agro-industriel inexploité de la Côte d'Ivoire et le rôle important de la recherche agricole.
- ▶ Dans les années à venir, le WAATP (projet de transformation de l'agriculture que finance un prêt de la Banque mondiale) jouera un rôle crucial dans l'adoption accélérée de nouvelles technologies et autres innovations agricoles. Parmi les apports du WAATP dont bénéficiera grandement le CNRA, relevons les programmes de renforcement des capacités et l'appui financier à la recherche et à la modernisation des infrastructures.

DÉPENSES DE RECHERCHE AGRICOLE



Millions de francs CFA
(prix constants 2011)

17 723,7

Millions de dollars PPA
(prix constants 2011)

77,7

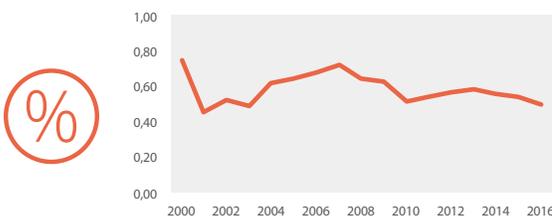
CÔTE D'IVOIRE

GHANA

MALI

SÉNÉGAL

INTENSITÉ DES DÉPENSES



Pourcentage du
PIBA consacré à la
recherche agricole

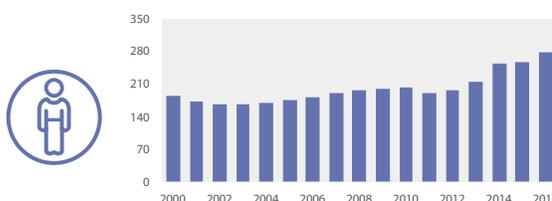
0,50%

0,91%

0,44%

0,89%

CHERCHEURS AGRICOLES



Équivalents
temps plein

275,6

598,9

295,6

144,7

Proportion de chercheurs
titulaires d'un MSc et PhD

100%

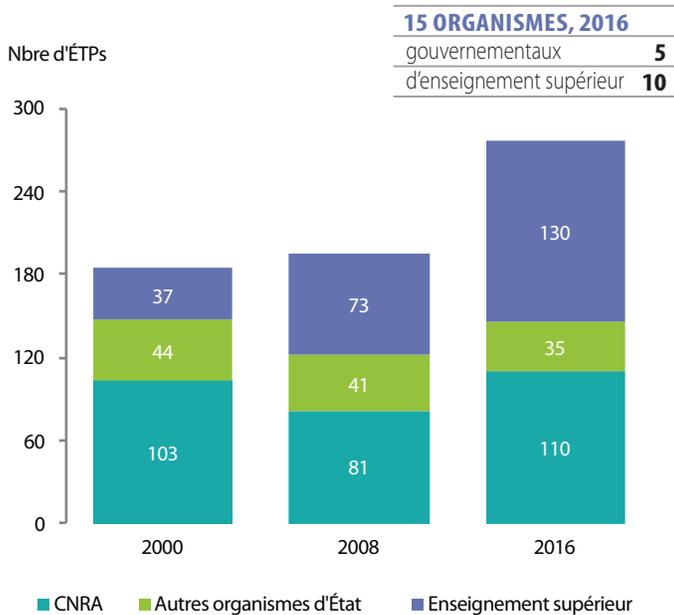
94%

95%

100%

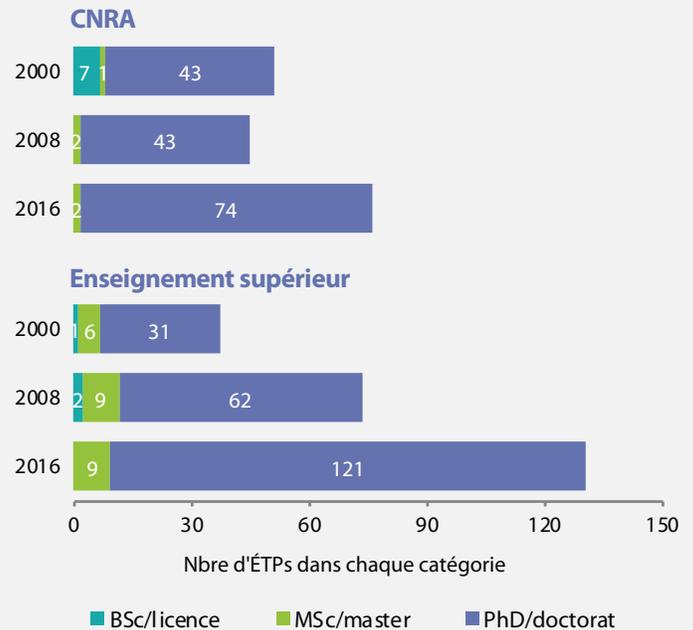
Composition institutionnelle de la recherche agricole

Si l'effectif des chercheurs agricole ÉTP en Côte d'Ivoire s'est fortement accru au sein du CNRA et des établissements d'enseignement supérieur depuis la fin de la crise politique (2000–2008), ce sont toutefois les universités qui ont connu la croissance la plus prononcée.



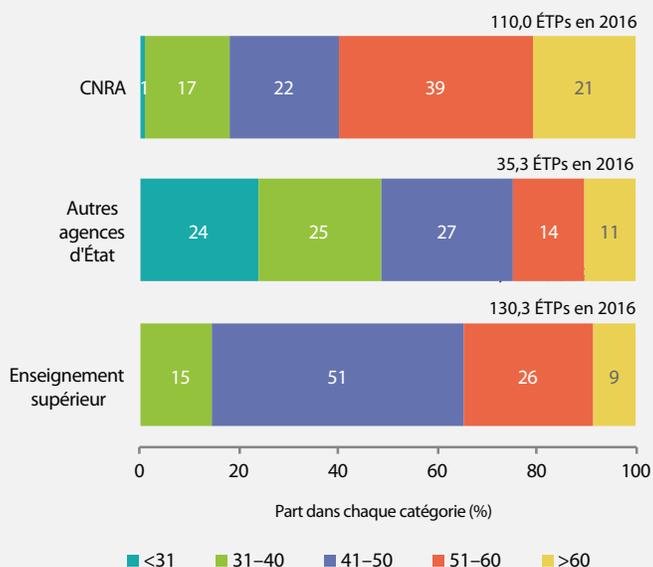
Chercheurs agricoles, par niveau de qualification

De 2008 à 2016, le CNRA a priorisé le recrutement de jeunes chercheurs afin de pallier les énormes pertes de capacité humaine accusées précédemment. Sur la même période, les universités ont élargi et amélioré leur offre d'études en sciences agricoles. Conjointement, ces efforts ont renforcé l'effectif national des chercheurs agricoles qualifiés (les titulaires d'un PhD sont passés de 50% en 2000 à 79% en 2016).



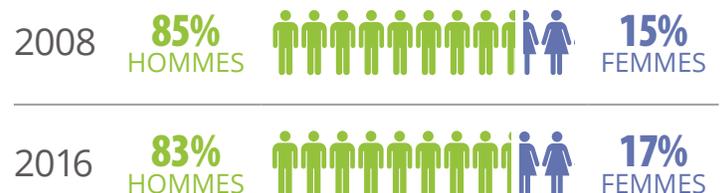
Répartition des chercheurs agricoles par secteur et par tranche d'âge

En 2016, 46% des chercheurs agricoles ivoiriens titulaires d'un doctorat avaient plus de 50 ans. L'âge moyen des scientifiques du CNRA était bien plus élevé que celui des chercheurs d'autres établissements d'État et d'enseignement supérieur. Vu qu'un grand nombre de scientifiques du CNRA approchent l'âge de la retraite, il faut d'urgence recruter et former une nouvelle génération de chercheurs.



Chercheurs agricoles par sexe

En 2016, seulement 17% des chercheurs agricoles de la Côte d'Ivoire étaient des femmes, augmentation marginale par rapport aux 15% enregistrés en 2008. Les chercheuses sont mieux représentées dans la tranche d'âge des moins de 41 ans.



Part des femmes par catégorie de diplôme, 2016

MSc/master **15%** | PhD/doctorat **18%**

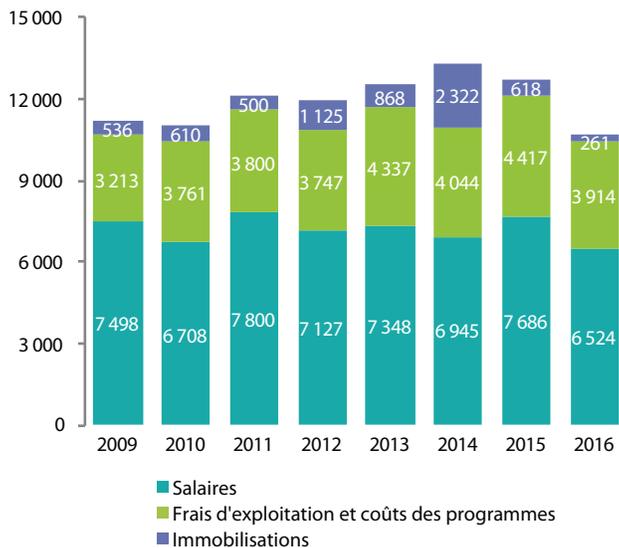
Part des femmes par tranche d'âge, 2016

< 41 **30%** | 41-50 **16%** | > 50 **12%**

Dépenses par catégorie de coût du CNRA

Les dépenses du CNRA affichent une croissance plutôt régulière jusqu'en 2014, puis une baisse qui s'explique en partie par la réduction, en 2016, de l'appui financier accompagnant le WAAPP. Sur la période 2009-2016, en moyenne, les salaires représentaient 60% des dépenses totales de recherche agricole de l'institut, les frais d'exploitation et les coûts des programmes revenaient à 33% et les immobilisations à 7%.

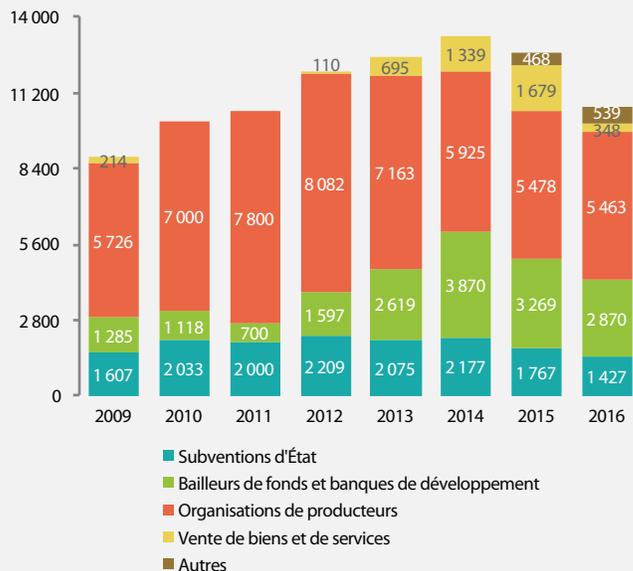
Millions de francs CFA
(ajustés de l'inflation ; année de référence = 2011)



Sources de financement du CNRA

En tant qu'organisme semi-privé, le CNRA est censé obtenir son financement, pour 40%, de fonds publics et, pour 60%, de sources privées. Cependant, de 2009 à 2016, la contribution moyenne annuelle de l'État au budget total du CNRA ne représentait que 17%. Par le biais du FIRCA, les cotisations des producteurs privés ont généré le gros de son financement. Le CNRA a vu augmenter les apports de la Banque mondiale depuis le lancement du PPAO/WAAPP en 2012.

Millions de francs CFA
(ajustés de l'inflation ; année de référence = 2011)

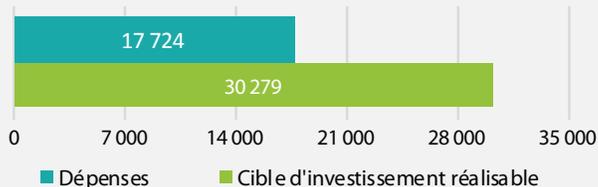


Niveaux d'investissement nécessaires pour combler l'écart d'intensité

L'analyse montre qu'aucun pays présentant des conditions économiques similaires à celles de la Côte d'Ivoire n'a atteint la cible d'investissement dans la recherche agricole des Nations Unies et de l'Union africaine (1%), mais qu'un objectif de 0,85% est réalisable. Or en 2016, pour l'atteindre, il aurait fallu que la Côte d'Ivoire investisse 30 milliards de francs CFA, soit un complément de presque 13 milliards de francs CFA (prix courants).

Dépenses réelles et réalisables, 2016

Millions de francs CFA (prix courants)



Ratio (%)

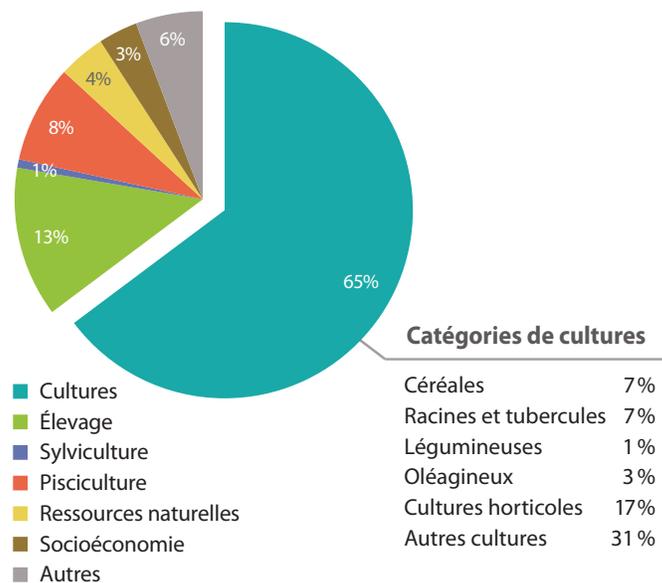


Notes: Les ratios d'intensité traditionnels comparent les niveaux d'investissement et de PIBA pour déterminer si oui ou non un pays a sous-investi dans la recherche. L'indice d'intensité ASTI intègre des facteurs additionnels qui prennent en compte la taille et la nature de l'économie des pays, ce qui permet de mieux comparer les ratios d'intensité de différents pays. Voir aussi <https://astinews.ifpri.info/2017/07/01/a-new-look-at-research-investment-goals-for-ssa/>.

Chercheurs agricoles, par filière

En 2016, 65% des chercheurs ivoiriens effectuaient des recherches agronomiques et 13% des recherches zootechniques. Les principales cultures étudiées étaient les céréales, le coton, le cacao, les fruits, le manioc, le riz et l'igname. Si la recherche ivoirienne sur les céréales est limitée par rapport à celle du reste de l'Afrique, c'est parce que les céréales sèches (mil, sorgho, etc.) sont très peu cultivées en Côte d'Ivoire.

Part des chercheurs, 2016



Catégories de cultures

Céréales	7%
Racines et tubercules	7%
Légumineuses	1%
Oléagineux	3%
Cultures horticoles	17%
Autres cultures	31%

Ressources pour la Côte d'Ivoire

Cette fiche d'information présente les récentes données sur les performances de la recherche agricole en Côte d'Ivoire. Elle se concentre essentiellement sur des informations relatives aux ressources financières, humaines et institutionnelles et aux résultats de la recherche, tout en mettant en exergue les tendances, les défis et les changements institutionnels. Des ressources additionnelles sont disponibles sur www.asti.cgiar.org/fr et comprennent :



La **page interactive se rapportant** à la Côte d'Ivoire présente des données se rapportant aux investissements et aux capacités de la recherche agricole, un outil pour explorer et télécharger ces données, et des hyperliens pour accéder à une variété de publications spécifiques.



L'**outil d'analyse comparative** permet de classer et de comparer des indicateurs de recherche agricole de différents pays africains.



L'**outil de téléchargement de données** permet d'accéder à des graphiques et des ensembles de données ASTI plus détaillés pour la Côte d'Ivoire et bien d'autres pays.



L'**annuaire ASTI** répertorie les organismes effectuant la recherche agricole en Côte d'Ivoire, en spécifiant leur emplacement et quelques indicateurs clés.

Procédures et méthodologies ASTI

- ▶ Les **données sous-jacentes à cette fiche** ont été obtenues principalement par la tenue d'enquêtes primaires, bien que certaines données proviennent de sources secondaires ou des estimations.
- ▶ Par **recherche agricole**, ASTI entend celle du secteur public, de l'enseignement supérieur et du secteur à but non lucratif ; est exclue la recherche conduite par le secteur privé à but lucratif en raison de l'insuffisance des données disponibles.
- ▶ Pour calculer ses statistiques sur les ressources humaines et financières, ASTI se base sur l'**équivalent temps-plein (ÉTP)**, qui prend en compte la proportion de temps effectivement consacré à la recherche par rapport au temps accordé à d'autres activités.
- ▶ ASTI présente ses données financières en monnaie locale de 2011 et en **dollars de parité de pouvoir d'achat (PPA) de 2011**. En comparant les prix d'un plus grand éventail de biens et services locaux — par contraste à des biens et services échangés sur les marchés internationaux — les PPA reflètent mieux le pouvoir d'achat relatif des différentes devises que ne le font les taux de change officiels.
- ▶ Les montants que **dépense le secteur de l'enseignement supérieur** pour sa recherche font l'objet d'une estimation, car il s'avère impossible de les isoler des autres dépenses du secteur.
- ▶ Notez que l'**arrondi des décimaux** peut faire en sorte que le total soit supérieur ou inférieur d'une unité à la somme des parts.



Pour de plus amples informations sur les procédures et méthodologies ASTI, consultez www.asti.cgiar.org/fr/methodology.

Sigles et acronymes

CNRA	Centre National de Recherche Agricole
ÉTP	Équivalents temps plein
FIRCA	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole
PIBA	Produit intérieur brut agricole
PPA	Parité de pouvoir d'achat (taux de change)
PPAAO/ WAAPP	Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest
R&D	Recherche et développement expérimental
WAATP	Programme de Transformation Agricole en Afrique de l'Ouest

Concernant ASTI, IFPRI et CNRA

En collaboration avec un vaste réseau d'institutions internationales et d'organismes nationaux et régionaux de R&D agricole, le **programme ASTI sur les indicateurs relatifs aux sciences et aux technologies agricoles** constitue une source fiable d'information sur les systèmes de R&D agricole du monde en développement. ASTI relève de l'**Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI)** qui, en tant que membre du CGIAR, propose des solutions empiriques aux problèmes de la faim, la malnutrition et la pauvreté. Le **Centre National de la Recherche Agronomique (CNRA)** est le principal organisme de recherche agricole de la Côte d'Ivoire. Il a pour mission de mener des recherches sur les cultures, l'élevage, la foresterie et les traitements post-récolte, ainsi que sur le transfert technologique et le développement des ressources humaines.

ASTI/IFPRI et CNRA remercient les organismes de R&D agricole ayant participé et contribué à la collecte des données et à la rédaction de cette fiche d'information. ASTI remercie également la Fondation Bill & Melinda Gates et le programme de recherche du CGIAR sur les politiques, institutions et marchés d'avoir apporté un soutien généreux à ses travaux en Afrique subsaharienne. Cette fiche constitue un produit ASTI direct qui n'a pas fait l'objet d'une évaluation par des pairs ; les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les opinions ni de l'IFPRI ni du CNRA.

Copyright © 2018 Institut international de recherches sur les politiques alimentaires et Centre National de la Recherche Agronomique. Nous autorisons la reproduction d'une ou de plusieurs sections de ce document sans demande de permission expresse, à condition que mention soit faite des auteurs (IFPRI et CNRA). Veuillez contacter l'IFPRI à l'adresse ifpricopyright@cgiar.org si vous souhaitez rééditer le texte intégral.